

Réf: Dossier 362549

Avis de constitution

SOCIETE « MIENSAH GOUPE & CO »

Siège Abidjan, Cocody, ANGRE STAR 7 B, Lot 0, Ilot  
0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/09/2024 , et enregistrés le 03/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MIENSAH GOUPE & CO »

Objet : TRANSACTION MONETAIRE, NOTAMENT LE  
MOBILE MONEY :

(ORANGE MONEY, MTN MONEY, MOOV MONEY,  
WAVE)-RIA-MONEY GRAM- WESTERNE-UNION...

L'envoi et/ou la réception de fonds national ou  
international

Prestation de services,  
Intermédiation financière

La participation, directe ou indirecte, de la  
société dans toutes opérations commerciales ou  
industrielles similaires, par voie de création de sociétés  
nouvelles, d'apport, de souscription et de participation ;

Et, généralement, toutes opérations financières,  
industrielles, commerciales, mobilières, immobilières se  
rattachant, directement ou indirectement, aux objets ci-  
dessus spécifiés ou à tous autres objets similaires ou  
connexes

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE STAR 7 B, Lot 0, Ilot  
0

Dirigeant(s) Mlle KONATE ADJA ARMELLE MARIE PASCALE  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08969 du 27/11/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°72631/GTCA/RC/2024 du 27/11/2024

